



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 juin 2026

N°828

« ÉLECTRIFIONS LA FRANCE » : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INÉDITE POUR PROMOUVOIR L'ÉLECTRIFICATION DES USAGES

Le Gouvernement déploie aujourd'hui la campagne « Électrifions la France » pour promouvoir les avantages du passage à l'électrique. Afin d'encourager la transition vers la mobilité électrique et les systèmes de chauffage performants, la campagne s'appuie sur trois arguments : le pouvoir d'achat, le confort énergétique et la facilité d'accès aux infrastructures. L'objectif : **faire de l'électrification le standard des usages du quotidien, pour une énergie décarbonée et souveraine.**

Des messages clés qui s'appuient sur des faits

- La mobilité électrique, c'est 3 € pour 100 km, ou 12 € pour un plein à domicile, contre bien plus avec un véhicule thermique ;
- Le chauffage électrique performant, c'est diviser sa facture par deux avec une pompe à chaleur par rapport à une chaudière au fioul ou au gaz.

La campagne s'appuie sur une signature commune : « *L'électrique, c'est fantastique !* ».

Un dispositif média pensé pour accompagner les décisions du quotidien

Déployée de **juin à septembre 2026**, la campagne repose sur une stratégie de diffusion multicanale combinant couverture nationale et ancrage dans les usages concrets. Le dispositif mobilise :

- les réseaux sociaux et plateformes digitales ;
- la radio linéaire et l'audio digital ;
- les vidéos en ligne ;
- la presse quotidienne régionale ;

- *la presse quotidienne nationale* (diffusion de 4 demies pages *print* dans Le Parisien) ;
- un partenariat avec Le Bon Coin, intégré aux moments de décision des Français (logement, mobilité, équipement).

L'objectif est clair : **intervenir au moment où les choix se font.**

Un site Internet unique pour informer sur l'électrification

La plateforme electrifions-la-france.gouv.fr est destinée à accompagner particuliers et professionnels dans leur passage à l'électrique. Cette nouvelle plateforme servicielle, permet à chacun d'accéder en un clic à :

- L'ensemble des aides gouvernementales (leasing social, primes pour l'installation de pompes à chaleur, etc.) ;
- Des ressources pédagogiques pour comprendre les enjeux de l'électrification ;
- Des outils pratiques, dont des simulateurs (disponibles prochainement) pour évaluer les solutions adaptées à son logement ou son activité.

Un dispositif 360° pour convaincre particuliers et professionnels

Pour les particuliers :

De juin à octobre 2026, France Rénov' lance un dispositif itinérant inédit en 12 étapes : deux maisons mobiles en bois sillonnent la France pour venir à la rencontre des particuliers. Ces espaces éphémères permettent de :

- Bénéficier de conseils personnalisés sur la rénovation énergétique de son logement ;
- Poser toutes ses questions à des experts ;
- Découvrir les solutions adaptées à son projet.

Pour les entreprises :

Intégrée à des événements phares tels que Choose France et France 2030, la campagne « Électrifions la France » a pour vocation de fédérer les parties prenantes autour du Plan Électrification qui associe déjà 6 000 entreprises.

AMI entreprises : rejoindre la dynamique « Électrifions la France »

Dans le cadre du lancement de la campagne, le Gouvernement ouvre un **Appel à manifestation d'intérêt (AMI)** destiné aux entreprises et partenaires souhaitant s'inscrire dans la dynamique et contribuer à accélérer le passage à l'électrique. Cet AMI vise à structurer une **coalition d'acteurs publics et privés**. Les candidats retenus seront relais de la campagne et pourront bénéficier d'une **mise en visibilité dans l'écosystème « Électrifions la France »**.

Informations et candidature en cliquant sur [ce lien](#).

Une innovation majeure dans la communication de l'État

Cette campagne constitue la première traduction opérationnelle de la réforme de la communication de l'État, entrée en vigueur le 15 décembre 2025, qui vise à rendre plus visible et lisible la communication du Gouvernement en la concentrant sur les sujets interministériels majeurs. Elle a ainsi mobilisé conjointement les ministères chargés de la Transition écologique, de l'Économie et des Finances, de l'Aménagement du Territoire, des Transports et du Logement sous l'impulsion du Service d'information du Gouvernement et du cabinet du Premier ministre.

Annexes :

